





UNEP/CMS/WAE/MOS3/Inf.3

Français

Original: Anglais

TROISIÈME RÉUNION DES SIGNATAIRES DU MÉMORANDUM D'ACCORD CONCERNANT LES MESURES DE CONSERVATION EN FAVEUR DES POPULATIONS OUEST-AFRICAINES DE L'ÉLÉPHANT D'AFRIQUE (*Loxodonta africana*) En ligne, 30 novembre – 1<sup>er</sup> décembre 2021

RAPPORT DE LA RÉUNION INFORMELLE DES SIGNATAIRES DU MEMORANDUM D'ACCORD CONCERNANT LES MESURES DE CONSERVATION EN FAVEUR DES POPULATIONS OUEST-AFRICAINES DE L'ÉLÉPHANT D'AFRIQUE

TENUE EN MARGE DE LA COP13 DE LA CMS



# Convention sur la conservation des espèces migratrices appartenant à la faune sauvage



#### RAPPORT DE LA RÉUNION INFORMELLE DES SIGNATAIRES DU MEMORANDUM D'ACCORD CONCERNANT LES MESURES DE CONSERVATION EN FAVEUR DES POPULATIONS OUEST-AFRICAINES DE L'ÉLÉPHANT D'AFRIQUE

#### I. INTRODUCTION

- 1. La réunion informelle des signataires du Mémorandum d'accord concernant les mesures de conservation en faveur des populations d'éléphants d'Afrique de l'Ouest (MdE éléphant d'Afrique de l'Ouest) s'est tenue le 17 février 2020 de 18:15 à 19:30 à Gandhinagar, en Inde, en marge de la treizième réunion de la Conférence des Parties à la Convention sur la conservation des espèces migratrices appartenant à la faune sauvage (COP13 de la CMS).
- 2. Les objectifs de la réunion informelle sont de mettre à jour les signataires sur le statut actuel du MdE sur l'éléphant d'Afrique de l'Ouest et de faciliter la discussion entre les signataires pour convenir des orientations futures possibles du MdE.
- 3. Les délégués des gouvernements de la Côte d'Ivoire, du Ghana, du Nigeria, du Sénégal et du Togo (tous signataires du MdE) et les représentants des secrétariats de la CMS, de la Convention sur le commerce international des espèces de faune et de flore sauvages menacées d'extinction (CITES) et du Fonds pour l'éléphant d'Afrique (FEA) participent à la réunion informelle.

#### II. STATUT DU MDE SUR L'ÉLÉPHANT D'AFRIQUE DE L'OUEST

- 4. Mme Clara Nobbe, Chef de l'équipe des espèces terrestres, Secrétariat de la CMS, donne un aperçu du statut du MdE sur l'éléphant d'Afrique de l'Ouest<sup>1</sup>. Le matériel de présentation utilisé lors de la réunion informelle figure à l'Annexe 1 du présent rapport.
- 5. Elle explique que le MdE est en vigueur depuis 2005, et que 13 États de l'aire de répartition de l'éléphant d'Afrique en Afrique de l'Ouest en sont signataires. La Stratégie pour la conservation des éléphants d'Afrique de l'Ouest (UICN 2005), annexée au MdE, fait toujours partie intégrante de l'instrument. Depuis 2005, deux réunions des signataires ont eu lieu. La première réunion des signataires (MOS1) a eu lieu à Accra, au Ghana, en 2009. La deuxième (MOS2) s'est tenue à Niamey, au Niger, en 2011. En raison d'un manque de ressources financières, aucune réunion n'a été organisée depuis la MOS2 et le programme de travail international à moyen terme (2012-2014), adopté lors de la MOS2 comme feuille de route pour la mise en œuvre du MdE, a expiré en 2014. Lors de la MOS2, les signataires ont demandé au Programme de surveillance de l'abattage illégal des éléphants (MIKE) de la CITES de coordonner le MdE par l'intermédiaire de son bureau en Afrique de l'Ouest, mais en raison de la fermeture de ce bureau, cela n'a pas été possible, et le Secrétariat de la CMS a continué à coordonner le MdE. Les activités de coordination du MdE dépendent de contributions volontaires.
- 6. Entre-temps, le Plan d'action pour l'éléphant d'Afrique (PAEA) a été adopté par les États de l'aire de répartition de l'éléphant d'Afrique en 2010. Comme le PAEA est un document négocié et accepté par tous les États de l'aire de répartition de l'éléphant d'Afrique, et comme le programme de travail international a expiré, le PAEA a été approuvé comme la principale stratégie pour la conservation de l'éléphant d'Afrique par la COP12 de la CMS (Manille, 2017) par la Résolution 12.19 Validation du Plan d'action pour l'éléphant d'Afrique. Dans cette

-

<sup>&</sup>lt;sup>1</sup> Les 13 signataires sont : Bénin, Burkina Faso, Côte d'Ivoire, Ghana, Guinée, Guinée-Bissau, Liberia, Mali, Niger, Nigeria, Sénégal, Sierra Leone, Togo

Résolution, les Parties à la CMS ont en outre demandé au Secrétariat de la CMS de se mettre en rapport avec le Comité directeur du Fonds pour l'éléphant d'Afrique<sup>2</sup> pour en devenir membre de droit et de travailler avec le Secrétariat de la CITES et le Programme des Nations unies pour l'environnement afin de promouvoir la collecte de fonds pour la mise en œuvre du PAEA.

- 7. En conséquence, et à la lumière de la situation financière désastreuse du MdE, le Secrétariat de la CMS a suggéré de mettre en œuvre le MdE par le biais du PAEA sans convoquer d'autres réunions des signataires (voir UNEP/CMS/COP13/Doc.26.3.3).
- 8. À cet égard, les signataires du MdE sont été invités à examiner l'orientation future du MdE. Le Secrétariat de la CMS identifie au préalable quatre options possibles : le maintien du statu quo ; la suspension du MdE ; la revitalisation du MdE ; et la résiliation du MdE.
- 9. Mme Nobbe souligne en outre qu'en 2010-2011, 12 propositions de projets avaient été préparées dans le cadre du MdE, dont aucune n'avait obtenu le financement nécessaire à leur mise en œuvre. Elle note que les États de l'aire de répartition d'Afrique de l'Ouest pourraient envisager de réviser certains de ces projets pour les soumettre au FEA ou à d'autres donateurs. Le Secrétariat de la CMSpropose d'aider les États de l'aire de répartition à mettre à jour ces projets dans le cadre du MdE ainsi que de la Résolution 12.19.
- 10. En conclusion, elle recommande que les signataires présents à la réunion informelle discutent des options possibles concernant l'avenir du MdE. Elle mentionne qu'il existe une opportunité de convoquer une troisième réunion formelle des signataires (MOS3) juste après la réunion MIKE Afrique de l'Ouest, qui se tiendra à la fin de 2020. La MOS3 pourrait conclure la discussion sur cette question et convenir de l'avenir du MdE.

#### III. DISCUSSION

- 11. Un délégué déclare que les concepts des projets passés pouvaient être revus. Il demande ensuite au Secrétariat de la CMS de clarifier les questions qui empêchent la mise en œuvre du MdE.
- 12. Le Secrétariat répond que le manque de ressources a constitué un défi majeur et permanent pour la mise en œuvre du MdE. Le Secrétariat explique également que le PAEA et son mécanisme de soutien au FEA, n'existaient pas lorsque le MdE avait été signé.
- 13. Un autre délégué décrit l'historique du MdE et note que les questions financières ont posé problème depuis le début de l'instrument. Le délégué déclare qu'une évaluation rapide de l'état d'avancement du MdE pourrait être effectuée en présence des 13 signataires.
- 14. Un délégué fait remarquer que l'Afrique de l'Ouest a déjà reçu un financement du mécanisme du FEA et que ce mécanisme est compatible avec le MdE. Il déclare que l'existence du mécanisme du FEA pourrait être une occasion pour les États de l'aire de répartition de l'Afrique de l'Ouest d'obtenir un financement pour mettre en œuvre leurs engagements pris dans le cadre du MdE.
- 15. Un observateur demande pourquoi d'autres pays, tels que le Cameroun et le Gabon, ne sont pas inclus dans le MdE. Le secrétariat de la CITES explique que le champ d'application géographique du MdE est les 13 pays d'Afrique de l'Ouest. L'idée initiale est que les 13 pays mettent en œuvre la stratégie annexée au MdE en mettant l'accent sur les projets transfrontaliers. Entre temps, tous les États de l'aire de répartition de l'éléphant d'Afrique se sont mis d'accord sur un plan d'action à l'échelle du continent, le PAEA. Ainsi, les signataires

<sup>&</sup>lt;sup>2</sup> Le Fonds pour l'éléphant d'Afrique (FEA) a été créé conformément à la Décision 14.79 (Rev. CoP15) de la CITES en tant que mécanisme de financement pour soutenir la mise en œuvre du PAEA. Voir http://www.africanelephantfund.org/ pour plus d'informations.

- sont invités à examiner si un MdE sous-régional pour l'Afrique de l'Ouest est encore nécessaire avec le développement du PAEA.
- 16. Un délégué note que la connectivité des habitats des éléphants pour les zones transfrontalières reste une question importante pour la conservation de l'espèce.
- 17. Un délégué suggère de renvoyer la question aux organismes régionaux tels que la Communauté économique des États de l'Afrique de l'Ouest.
- 18. Le Secrétariat de la CITES explique qu'au total 12 projets ont été développés en 2011. A cette époque, le gouvernement français avait manifesté son intérêt pour le financement de ces projets. Certains projets ont été très bien avancés mais, au final, aucun n'a reçu de financement. Maintenant que le mécanisme de l'AEF est disponible, il pourrait y avoir une possibilité pour les Etats de l'aire de répartition d'Afrique de l'Ouest de mettre à jour et de soumettre ces projets à l'AEF.
- 19. Réaffirmant que les questions financières avaient été le problème majeur du MdE, un délégué note que le Secrétariat de la CMS pourrait rechercher d'autres donateurs pour soutenir des activités telles que la conservation et la restauration des corridors.
- 20. Un délégué demande comment fonctionne le mécanisme de l'AEF. Le Secrétariat de l'AEF explique que le mécanisme a été établi sous la CITES comme un mécanisme de financement pour le PAEA. Le Secrétariat est administré par le Programme des Nations unies pour l'environnement à Nairobi. L'un des objectifs du PAEA est de maintenir les habitats des éléphants et de restaurer la connectivité. L'appel à financement actuel vient d'être clôturé et la proposition de projet reçue sera examinée par le Comité directeur du FEA lors de sa 12ème réunion, qui se tiendra en mars 2020³. Le secrétariat de l'AEF organise une réunion informelle des États de l'aire de répartition pendant le déjeuner du 17 février 2020. Le matériel de présentation utilisé pour cette réunion des États de l'aire de répartition figure à l'Annexe 2 du présent rapport.

\_

<sup>&</sup>lt;sup>3</sup> La réunion a été reportée en raison de l'apparition du COVID-19

- 21. Un délégué demande s'il est possible pour les secrétariats de la CMS et de la CITES de renforcer les synergies pour l'éléphant d'Afrique, comme c'est le cas pour l'Initiative pour les carnivores africains. Les secrétariats de l'AEF et de la CITES précisent que le PAEA a été initialement élaboré par les États de l'aire de répartition de l'éléphant d'Afrique avec le soutien de la CITES. Le PAEA et le FEA qui l'accompagnent ont été repris dans la Résolution Conf.12.19 de la CITES. Ils ont également été approuvés par la COP12 par le biais de la Résolution 12.19 de la CMS, et les secrétariats de la CMS et de la CITES sont donc tous deux "sur la même longueur d'onde" pour la conservation de l'éléphant d'Afrique. Cette collaboration pourrait être utilisée pour s'attaquer aux menaces qui pèsent sur l'espèce, telles que la connectivité des habitats et le braconnage.
- 22. Un délégué demande ce qui a été réalisé dans le cadre du MdE, et demande des recommandations sur la meilleure façon pour les signataires de procéder.
- 23. Le Secrétariat de la CITES répond que les 13 signataires doivent discuter de la question et qu'il est possible d'examiner la possibilité de convoquer la MOS3 immédiatement après la réunion MIKE de la CITES en Afrique de l'Ouest.
- 24. Les délégués notent que l'avenir du MdE doit être décidé par les signataires et qu'il est important de se rencontrer et de discuter de la question entre les signataires.
- 25. Un délégué note que certains pays pourraient avoir des points focaux différents pour le MIKE de la CITES et la CMS. Le Secrétariat de la CITES donne l'assurance que l'invitation à la réunion du MdE sera envoyée aux deux points focaux.
- 26. Le Secrétariat de la CMS remercie les participants et confirme qu'il travaillera avec le Secrétariat de la CITES pour explorer la possibilité de convoquer la réunion des signataires à l'occasion de la réunion MIKE de la CITES plus tard dans l'année.

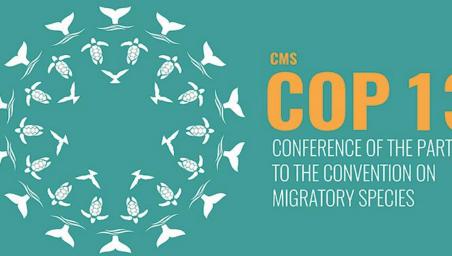
#### **ANNEXES**

Annexe 1: Présentation du Secrétariat de la CMS faite lors de la réunion informelle

Annexe 2: Présentation du Secrétariat de l'AEF faite lors de la réunion des Etats de l'aire de répartition de l'éléphant d'Afrique le 17 février 2020

# Convention sur les espèces migratrices

Les espèces migratrices connectent la planète et ensemble nous les accueillons chez elles







Réunion informelle des signataires du Mémorandum d'accord concernant les mesures de conservation en faveur des populations ouest-africaines de l'éléphant d'Afrique







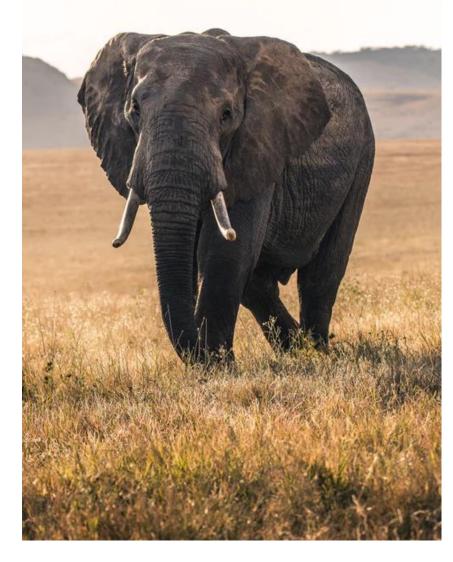


### Réunion informelle des signataires du MdE éléphant d'Afrique de l'Ouest

17 février 2020, Gandhinagar, India

## Ordre du jour provisoire

Heure	Point de l'ordre du jour	Facilitateur
13:45 – 14:00	Présentation sur le statut du MdE éléphant d'Afrique de l'Ouest	Secrétariat de la CMS
14:00 – 14:45	Discussion sur les orientations futures possibles	Secrétariat de la CMS







# Objectifs de la réunion informelle

- Mettre à jour les signataires sur le statut actuel du MdE éléphant d'Afrique de l'Ouest
- Faciliter la discussion entre les signataires sur les orientations futures possibles du MdE éléphant d'Afrique de l'Ouest



https://www.cms.int/west-african-elephants/







Réunion informelle des signataires du MdE éléphant d'Afrique de l'Ouest

17 février 2020, Gandhinagar, India

### Qu'est-ce que le MOU éléphant d'Afrique de l'Ouest?

#### Objectif

Améliorer l'état de conservation et l'habitat de l'éléphant d'Afrique dans l'ensemble de son aire de répartition

#### Statut de ratification: 13 signataires

Benin; Burkina Faso; Côte d'Ivoire; Ghana; Guinea; Guinea-Bissau; Liberia; Mali; Niger;

Nigeria; Senegal; Sierra Leone; Togo

#### Stratégie

La stratégie annexée au présent protocole d'accord en fait partie intégrante

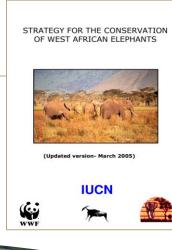
#### Stratégie à moyen terme

Expirée en 2014

#### Points de contact

Dernière mise à jour en 2017







### **Histoire**

Année	Événements du MOU	Événements pertinents
2005	Le MdE été ouvert à la signature à Nairobi	
2009	MOS1 à Accra, Ghana	
2010		Création du Fonds pour l'éléphant d'Afrique (FEA)
2011	MOS2 à Niamey, Niger	
2013	Lettres envoyées aux signataires par le Secrétariat de la CMS sur le statut du MdE	
2017		CMS COP12 Résolution 12.19 Adoption du plan d'action pour l'éléphant d'Afrique
2018		Le Secrétariat de la CMS est devenu membre d'office du Comité directeur de l'AEF
2020		CMS COP13 Doc.26.3.3 Plan d'action pour l'éléphant d'Afrique







### Questions financières et institutionnelles

#### Situation financière

- Aucune contribution annuelle convenue des signataires du MdE
- La coordination du MdE dépend des contributions volontaires et des contributions en nature du Secrétariat de la CMS
- Pas de fonds disponibles dans le Fonds d'affectation spéciale de la CMS pour le MdE éléphant d'Afrique de l'Ouest

#### Coordination

 Le MOS2 a demandé à MIKE de coordonner le protocole d'accord par l'intermédiaire de son bureau en Afrique de l'Ouest





## Projet de décision à discuter par la COP

PROJET DE DÉCISIONS (Doc.26.3.3/Annex)

Adressé aux signataires du Mémorandum d'Accord concernant les mesures de conservation en faveur des populations ouest-africaines de l'éléphant d'Afrique

13.AA Les signataires du Mémorandum d'Accord concernant les mesures de conservation en faveur des populations ouest-africaines de l'éléphant d'Afrique (MdE Éléphants d'Afrique de l'Ouest) sont encouragés à envisager de remplacer leur programme de travail par l'AEAP et à mettre en oeuvre le MdE à travers la structure du Fonds pour l'éléphant d'Afrique, sans convoquer davantage de réunions des signataires.







## Options futures possibles pour le MdE éléphant d'Afrique de l'Ouest

Maintenir le statu quo

Suspendre le MdE  Un MOS doit être organisé pour prendre une décision formelle sur l'avenir du MdE

Revitaliser le MdE Mettre fin au MdE











## Revitalisation des propositions de projets

- 12 propositions de projets préparées lors du MOS1 et élaborées plus en détail lors du MOS2
  - Contribue aux objectifs du MdE et du PAEA
- Possibilité de mettre à jour et de réviser ces propositions de projet pour les soumettre à l'AEF et/ou à d'autres donateurs









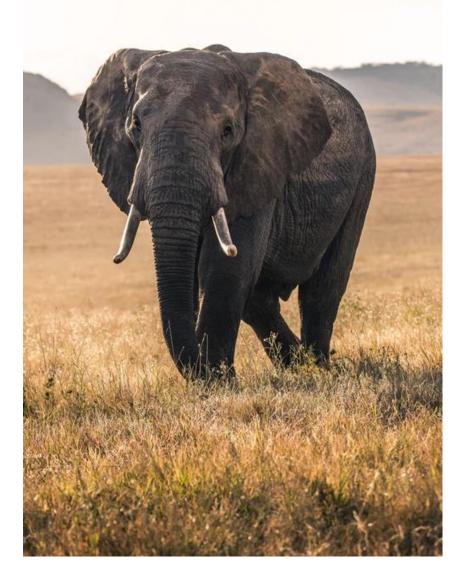
### Réunion informelle des signataires du MdE éléphant d'Afrique de l'Ouest

17 février 2020, Gandhinagar, India

### **Recommandations**

Les signataires du protocole d'accord ouest-africain sont invités à:

- Examiner et discuter des options possibles pour l'avenir du MdE entre les signataires;
- Discuter et prendre une décision lors du prochain MOS;
  - Le Secrétariat de la CMS travaillera avec le programme CITES/MIKE pour une éventuelle réunion consécutive
- Fournir des points de contact actualisés pour le protocole d'accord en vue d'une communication future sur cette question;
- Mettre à jour les propositions de projet passées et les soumettre pour le financement de la mise en œuvre du protocole d'accord et du PAEA.











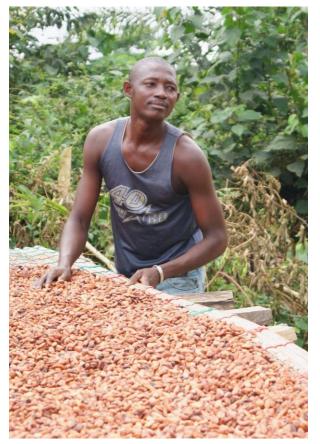












The African Elephant Fund





# **About African Elephant Fund**

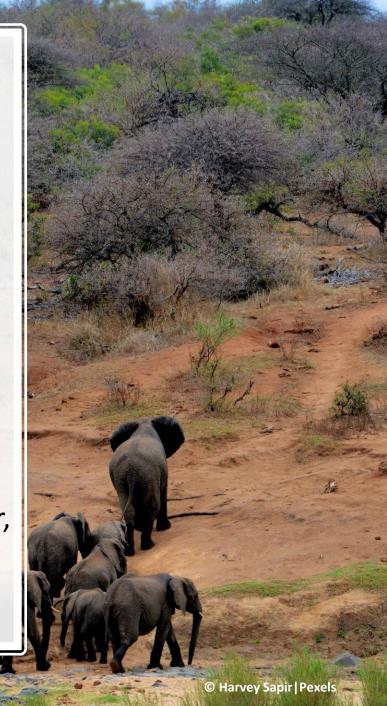
The African Elephant
 Fund is a funding
 mechanism created
 under the auspices of
 CITES to support 38
 range States to
 implement the African
 Elephant Action Plan.



©Matthew Spiteri | Unsplash

### **UN Decision Establishing the Fund**

- At the 14th meeting of the Conference of the Parties to CITES in the Hague in 2007, the Parties adopted Decisions 14.75 to 14.79 regarding the African elephant Loxodonta africana.
- Decision 14.75 to 14.79 mandated the African elephant range States to, among other things, develop an African Elephant Action Plan (AEAP) and African Elephant Fund.
- At the 15<sup>th</sup> COP to CITES in Doha, Qatar, the parties adopted the AEAP drafted by range States.



### **AEF Global Governance**

38 African Ranges States adopted the African Elephant Action Plan (AEAP):

- Eastern Africa: Eritrea, Ethiopia, Kenya, Rwanda, Somalia, Sudan, South Sudan, United Republic of Tanzania, Uganda.
- Central Africa: Central African Republic, Chad, Gabon, Republic of Congo, The Democratic Republic of the Congo.
- West Africa: Benin, Burkina Faso, Cameroon, Côte d'Ivoire, Equatorial Guinea, Ghana, Guinea, Guinea-Bissau, Liberia, Mali, Niger, Nigeria, Senegal, Sierra Leone, Togo.
- **Southern Africa:** Angola, Botswana, Malawi, Mozambique, Namibia, South Africa, Swaziland, Zambia, Zimbabwe.

#### **Donors**

Belgium, China, European Commission, France, Germany, The Netherlands, South Africa and United Kingdom.

#### **Ex-Officio Members**

- The United Nations Environment Programme
- The Convention on International Trade in Endangered Species of Wild Fauna and Flora- Monitoring the Illegal Killing of Elephants
- The Convention of the Conservation of Migratory Species of Wild Animals



# **How AEF works**

The African Elephant Fund(AEF) is governed by the **AEF Steering Committee** which make overall decisions regarding the Fund operations, funding and project implementation.

- 8 Range States from Kenya, Uganda, Chad, Gabon, Ghana, Niger, South Africa and Namibia
- 3 Donors; Belgium, France and European Commission
- 3 Ex-Officio Members; UN Environment, CITES Secretariat, CMS Secretariat



# **AEF Funding**

Donor	Amount US\$
Belgium	187,450.84
China	200,000.00
European Commission	1,052,632.00
France	264,970.58
Germany	1,178,312.90
South Africa	20,778.46
The Netherlands	972,582.20
United Kingdom	178,408.85
Total Income	4,055,135.83

62 projects across 4 sub-regions



African elephant range States are grouped by subregion. The following four subregions have been defined:

#### Central Africa

Cameroon, Central African Republic, Chad, Congo, Democratic Republic of the Congo, Equatorial Guinea and Gabon;

#### East Africa

Eritrea, Ethiopia, Kenya, Rwanda, Somalia, South Sudan, Uganda and the United Republic of Tanzania;

#### Southern Africa

Angola, Botswana, Malawi, Mozambique, Namibia, South Africa, Swaziland, Zambia and Zimbabwe:

#### West Africa

Benin, Burkina Faso, Côte d'Ivoire, Ghana, Guinea, Guinea-Bissau, Liberia, Mali, Niger, Nigeria, Senegal, Sierra Leone and Togo





### **AEAP Priority Objectives**

- 1. Reduce illegal killing of elephants and illegal trade in elephant products.
- 2. Maintain elephant habitats and restore connectivity.
- 3. Reduce human-elephant conflict.
- 4. Increase awareness on elephant conservation and management of key stakeholders that include policy makers and local communities among other interest groups.
- 5. Strengthen range states knowledge on African elephant management.
- 6. Strengthen cooperation and understanding among range states.
- 7. Improve local communities' cooperation and collaboration on African elephant conservation.
- 8. African Elephant Action Plan is effectively implemented.







Implementation of the African Elephant Action Plan

1. Reduce illegal killing of elephants and the illegal trade in elephant products

#### **Nigeria**

 Equipped and upgraded monitoring systems from Cyber Tracker to SMART software, organized 195 patrols in Yankari Game Reserve and 141 arrests made for trespassing and poaching indicating a strong enforcement of the law in Nigeria.

#### **Ethiopia**

 Trained over 155 law enforcement officers in identification, collection and handling wildlife products in over 12 working sites and at Bole International Airport.

#### Uganda

 Established a canine department at Entebbe International Airport. This has improved tracking, ivory detection and surveillance activities and as a result, stronger law enforcement on wildlife conservation, better protection and more effective monitoring of elephants in Uganda. 2. Maintain elephant habitats and restore their connectivity

#### Namibia

 A first aerial census in north-west Namibia in almost 20 years which has strengthened Namibia's knowledge on elephant distribution and informed decisions regarding habitat management.

# 3. Reduce human elephant conflicts

#### Malawi

 Built a 12 km solar-powered fence in Malawi to mitigate human-elephant conflict and as a result zero crop raids and zero cases of elephants leaving the reserve for the year 2016.

#### **United Republic of Tanzania**

Fenced using beehives at the border of Challa and Ngoyoni villages in Tanzania around a 2-km perimeter which assisted in mitigating HEC as well as improved the welfare of communities through increased household income resulting from honey and better food safety among others.

#### Ghana

- Developed of a biodiversity education program that helped to mitigate the conflict between farmers and elephants in Ghana.
- Trained 40 farmers fringing Mole National Park in chilli pepper and canister blasting methods of mitigating HEC.

4. Improve awareness on elephant conservation and management of key stakeholders

#### Ghana

- Trained 125 anti-poaching staff for improved poaching missions and 40 farmers on elephant conservation strategies.
- Published a documentary "The Amazing World of Elephants."

# International Union for Conservation and Nature (IUCN)

- Consolidated and disseminated the "African Elephant Status Report 2016".
- Modified the range maps and survey data.

5. Strengthen knowledge among range States on the Management of elephants

#### **Nigeria**

 Improved surveillance and monitoring of elephants using SMART as a result reduced crop damages around 142 communities, with a population of 76,000 farmers living around Yankari Game Reserve.

#### Gabon

 Conducted DNA extraction and analysis of ivory and this made Gabon self-sufficient in traceability analysis of ivory. 6. Strengthen cooperation and understanding among range States

### **Lusaka Agreement Task Force**

 Formulated common strategies to effectively combat poaching and trained enforcement personnel in combating cross-border trafficking at the Sangha Trinational Site in Cameroon and Congo. 7. Improve cooperation and collaboration on African elephant conservation among local communities

#### **Burkina Faso**

 Developed a national strategy on managing human-elephant conflict and improved the livelihoods of communities and improved protection of elephants.

#### Zambia

 Conducted human-elephant conflict vulnerability assessment and collected data in Lupande and Chiawa villages and developed a response strategy to reduce and mitigate human-elephant conflict. 8. The African Elephant Action Plan is effectively implemented

#### **All Range States**

- Organized successfully eleven (11)
   African Elephant Fund Steering
   Committee meetings to review over 120
   proposal submissions and selection of 62
   projects in 25 range States for funding
   projects on conservation and
   management of elephants.
- Fundraised over 4,000,000\$ for implementation of the AEAP by the Range States.
- Adoption of resolution 1/3 of illegal killing of wildlife and 2/14 of illegal killing of wildlife and illegal trade of wildlife products during the first and second session of UNEA;
- Adoption of AEAP by CMS Member states through resolution (CMS COP 12.19).

# AEAP contributions to UN Sustainable Development Goals



















# African Elephant Action Plan

- UNEP convened two Range States meeting in the margins of the CITES COP 18 in August 2019 to discuss a way-forward on the technical inputs prepared by the AfESG. These inputs were shared with all the Range States for their comments and views.
- As a follow-up to that, the AEF Secretariat conducted a survey to assess range states' opinions on the need to review the AEAP, which received a feedback from a total of twenty-eight (28) Range States, out of which twenty-six (26) supported the review, one (1) abstained and one (1) was against the revision. This outcome represented two thirds majority of the range states who agreed to initiate the process, and 92.86% of those who did vote.

African
Elephant Action
Plan

On 28 Nov 2019, in Nairobi, in the margins of CITES-MIKE meeting, AEF gathered inputs from the Range States, discussed a way-forward on the revision process and further obtained a mandate from the range States to the **AEF Steering Committee** members to oversee the revision process.

African
Elephant Action
Plan

Technical inputs from the range States will be presented to the AEF Steering Committee from 10-13 March 2020, during the 12<sup>th</sup> AEFSC meeting in Entebbe, Uganda and it will mark the official kick-off of the revision of AEAP.



#### **Get Involved**

The African Elephant Fund
United Nations Environment Programme
P.O Box 30552-00100,Nairobi, Kenya
Email: unenvironment-africanelephantfund@un.org

www.africanelephantfund.org

